



Association **Tuapō a Lévy, Solidarité pour ses études**  
Adresse BP 52644, Pirae, 98716, Polynésie Française

## Bilan de l'activité de l'exercice 2018

L'association a été créée le 10 avril 2018, ses statuts ont été publiés et un compte bancaire a été ouvert à l'OPT.

Pour rappel, l'objet de l'association est le suivant :

*Cette association a pour objet de permettre à Lévy Nanuu MORRIS, jeune polynésien devenu tétraplégique à la suite d'un accident pendant une activité organisée par son lycée, de faire des études lui permettant d'exercer par la suite un métier compatible avec son handicap.*

*L'objet de l'association comprend:*

- *L'aide à l'organisation des études de Lévy*
- *L'aide dans les démarches nécessaires à la réalisation de ses études*
- *La recherche de soutiens financiers divers ou de services et dons en nature, venant de particuliers, d'entreprises ou d'entités publiques,*
- *La gestion des fonds réunis dans l'objectif de permettre*
  - *le financement des études (comprenant mais ne se limitant pas aux frais de scolarité, de déplacements, d'hébergement, d'équipement et autres dépenses courantes) et*
  - *la prise en charge d'un accompagnant familial pendant la durée des études.*
- *Le soutien et l'accompagnement de Lévy dans ses études*

*L'association pourra exercer des activités économiques et commerciales dans l'objectif de réunir des fonds en relation avec l'objet de l'association.*

Afin de permettre de diffuser le projet d'études de Levy, un site internet et une page facebook ont été créés,

Site Web : <https://solidarite-levy.jimdofree.com/>

Facebook : [solidarité-des études-pour-levy](https://www.facebook.com/solidarite-des-etudes-pour-levy)

Le site internet permet en particulier de recevoir des dons au travers de la plateforme de paiement HelloAsso ou directement par virement bancaire.

Une recherche de membres actifs a été faite et a permis d'obtenir des aides diverses dont la diffusion du projet d'études de Levy.

Une première campagne de communication a été réalisée avec des envois de messages email aux contacts des membres actifs.

Cela a permis d'obtenir un soutien de certains médias et d'améliorer encore la diffusion du projet.

Différentes rencontres ont pu avoir lieu avec des personnalités susceptibles de soutenir le projet dont Maina Sage, députée de l'assemblée nationale et Christelle Lehartel, Ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports de Polynésie Française.

Plus de 100 donateurs se sont manifestés pour soutenir le projet de Levy, permettant ainsi de valider le démarrage du projet et l'inscription de Levy à l'école e-artsup de Montpellier.

Deux sociétés ont accepté de soutenir le projet au travers de soutien financier pour l'achat d'un ordinateur (OPT) ou de dons en nature pour le transport de Levy et de sa grand-mère Marie-louise (Air Tahiti Nui).

Cette campagne a permis de réunir des dons sur l'exercice 2018 de plus de 100 donateurs

- Dons uniques : 3 951 084 FCP
- Dons mensuels : 1 026 386 FCP
- Dons en nature évalués à 900 000 FCP

Enfin, Levy a pu bénéficier d'une bourse d'études de la Polynésie pour l'année d'études 2018-2019.

L'association a donc commencé à rechercher une solution d'hébergement pour Levy et Marie-Louise. En attendant de trouver une solution définitive, un appartement adapté et proche de l'école a été loué à la journée.

Levy et Marie-Louise sont donc partis le 2 septembre pour Montpellier.

Ils ont été accueillis par un membre actif que nous remercions encore, ce qui a grandement facilité leur arrivée et leur installation à Montpellier.

Grace à la générosité d'un donateur, Levy a pu obtenir un fauteuil électrique qui lui a permis d'avoir une certaine autonomie de déplacement et en particulier pour se rendre à son école.

En septembre, Levy a pu débiter ses études à l'école e-artsup tout en continuant à faire les différentes démarches administratives devant lui permettre d'obtenir les soutiens auxquels il a droit. Ces démarches, incluant l'inscription à la sécurité sociale seront longues et continuent à ce jour pour certaines d'entre elles.

Fin octobre, un appartement a enfin été loué, un peu plus éloigné de l'école mais à une distance qui permet à Levy de s'y rendre en fauteuil.

Les soutiens des donateurs reçus par l'association ont permis de financer l'ensemble des dépenses de préparation, le voyage, l'arrivée à Montpellier, l'installation, l'achat de l'ordinateur et des différents équipements nécessaires.

Le loyer de l'appartement ainsi que l'électricité sont pris en charge chaque mois par l'association. Les dépenses liées à l'équipement médical ont été prises en charge en attendant leur prise en charge complète par la sécurité sociale.

Levy a pu bénéficier d'une aide en tant qu'adulte handicapé et est toujours en attente d'une aide au logement.

Vous pourrez trouver sur le [site de l'association](#) les comptes annuels de l'association reprenant les postes de recettes et de dépenses. Ces comptes ne représentent pas l'ensemble du budget du projet car une partie des dépenses et des ressources ne transite pas par les comptes de l'association. C'est pourquoi un tableau récapitulatif plus complet est présenté afin de mieux représenter le projet.

Pour la l'année 2018 les constats suivants peuvent être faits:

Les dons uniques de 3 951 084 FCP ont été plus importants que prévu et ont permis d'avoir une réserve financière de démarrage et de disposer d'une trésorerie de 2 362 633 FCP en début d'année 2019.

Les dons mensuels ont représenté 1 026 386 FCP et apportent chaque mois environ 140 000 FCP. Ces dons représentent en général un engagement d'une année scolaire, et nous espérons qu'ils seront maintenus pour les années suivantes.

Certains postes de charge ont pu être allégés grâce à des dons en nature, c'est le cas pour une partie du transport (continuité, passeport mobilité et surclassement offert par Air Tahiti Nui) et pour le fauteuil électrique.

Le partenariat avec l'OPT a permis de couvrir une partie de l'achat des équipements informatiques.

Le poste "loyers" a été plus élevé que prévu du fait de la location en Airbnb sur les premiers mois.

Les aides reçues directement par Levy et donc non comptabilisées incluent la bourse d'études de la Polynésie Française de 500 euros par mois ainsi que l'aide Adulte Handicapé de 840 euros par mois reçue pour les deux derniers mois de 2018.

Le tableau ci-dessous reprend les grandes lignes du budget du projet en euros, incluant le réalisé pour 2018 et le prévisionnel pour les années suivantes.

Les principaux postes sont les suivants:

En besoins

- le transport de Tahiti à Montpellier pour Levy et sa grand-mère
- l'installation à Montpellier pour emménager dans un appartement adapté
- l'acquisition d'un fauteuil électrique adapté
- les frais de scolarité annuels
- les frais liés à la scolarité
- l'équipement informatique
- les frais mensuels à Montpellier
- le loyer et les charges d'un appartement adapté pour Levy et sa grand-mère
- le coût de la nourriture et les dépenses courantes pour Levy et sa grand-mère

En ressources

- la participation de la famille de Levy
- la bourse d'études
- les dons uniques ou réguliers des donateurs
- les aides et allocations diverses obtenues

Euros	au démarrage	2018	2019	2020	2021
<b>Besoins</b>					
Transport	1 676		1500	1500	1500
Equipement	9 980	785	3 050	2 600	1 733
Scolarité		1 867	5 600	5 600	3 733
Logement	1 050	7 490	14 520	14 520	9 680
Frais mensuels		3 480	10 440	10 440	6 960
Divers			2 400	2 400	1 600
<b>Total besoins</b>	<b>12 706</b>	<b>13 622</b>	<b>37 510</b>	<b>37 060</b>	<b>25 207</b>
<b>Ressources</b>					
Aide logement		0	2 500	3 000	2 000
Apport famille		1 600	4 800	4 800	3 200
Aides Adulte Handicap		1 680	10 080	10 080	6 720
Bourse		2 000	6 000	6 000	4 000
Partenariat	2 500				
Dons association	33 111	8 601	13 800	13 800	5 750
<b>Total ressources</b>	<b>35 611</b>	<b>13 881</b>	<b>37 180</b>	<b>37 680</b>	<b>21 670</b>
<b>Excédent</b>	<b>22 905</b>	<b>260</b>	<b>-330</b>	<b>620</b>	<b>-3 537</b>

Soit un besoin pour l'exercice 2019 évalué à 4 476 000 FCP et des ressources apportées par l'association de 1647 000 FCP, le solde de 2 790 000 FCP étant apporté par différentes aides et la famille de Levy, avec un exercice légèrement déficitaire.

Au début de l'exercice 2019, le compte bancaire de l'association disposait de 2 362 633 FCP, et au 31 mai 2019 de 2 108 627 FCP.

Les comptes de l'association peuvent être consultés sur le [site de l'association](#)

La liste [des donateurs](#), [des membres actifs](#), [des membres bienfaiteurs](#) et [des membres d'honneur](#) sont consultables sur le site.

Les [documents officiels](#) de l'association sont consultables sur le site.